

INVITATION À UN ATELIER DE CONSULTION RIO + 20

DATE: Mardi 22 novembre 2011

HEURE : 13 h 30 à 16 h 30

LIEU : Centre culture et environnement Frédéric Back
870, avenue de Salaberry
Québec

SALLE : Salles 322-324

Au nom du Secrétariat des organismes environnementaux du Québec (SOEQ) et du Réseau canadien de l'environnement (RCEN), il me fait plaisir de vous inviter à prendre part à une consultation de la société civile québécoise sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (aussi appelée la Conférence Rio+20). L'objectif de cette consultation est double: informer sur la Conférence Rio + 20 et les opportunités qu'elle présente et vous inviter à vous prononcer sur les thèmes clés et les issues potentiels de la Conférence Rio + 20.

Les idées et recommandations recueillies seront réunies dans un rapport présenté au gouvernement du Canada. La consultation aura lieu mardi le 22 novembre 2011, de 13 h 30 à 16 h 30 au Centre Culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue de Salaberry, Québec.

Les États membres des Nations Unies ont convenu de tenir une Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD) à Rio de Janeiro au Brésil en juin 2012 – 20 ans après le « Sommet de la terre » qui a eu lieu en 1992 – d'où "Rio+20". La Conférence Rio+20 se concentrera sur deux thèmes :

1. Le cadre institutionnel du développement durable;
2. Une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

Les participants, lors de discussions en petits groupes, aborderont les thèmes suivants:

CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Les perspectives sur les politiques mises de l'avant par le gouvernement canadien sur le thème des cadres institutionnels pour le développement durable;
- Les éléments clés d'un cadre institutionnel pour le développement durable;

- Le rôle des acteurs de la société civile, des entreprises, des villes et des gouvernements locaux dans la gouvernance du développement durable;
- Les succès de la gouvernance du développement durable dans le passé au niveau local, national ou international; comment bâtir sur ces succès, quelles sont les nouvelles idées prometteuses?
- Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience du Québec avec l'adoption et la mise en oeuvre d'un cadre législatif et administratif pour le développement durable?

ÉCONOMIE VERTE

- L'action prioritaire que les gouvernements, entreprises et autres acteurs peuvent poser afin de favoriser une transition vert l'économie verte à l'échelle québécoise, canadienne et mondiale;
- Les mesures que le Canada et de Québec peuvent mettre en oeuvre pour faire progresser les initiatives canadiennes, québécoises et internationales en matière d'économie verte;
- Les secteurs offrant les meilleures opportunités en terme de techniques disponibles et d'effets positifs pour l'environnement afin de faire progresser l'économie verte;
- Les secteurs ou initiatives spécifiques en vertu desquels l'obtention d'un accord à la Conférence Rio + 20 promouvrait les intérêts canadiens ou québécois?
- Les engagements nécessaires pour accroître les investissements dans des secteurs clés et les obstacles à l'investissement.

Prière de confirmer votre présence afin que nous puissions vous faire parvenir les documents préparatoires à la rencontre.

Anne Beaulieu, directrice générale
Secrétariat des organismes environnementaux du Québec
418 780-4360
www.soeq.org <<http://www.soeq.org/>>
www.gaiapresse.ca <<http://www.gaiapresse.ca/>>